

Affaire n° 06 -20250828**Acquisition et livraison de fournitures de quincaillerie
(2ème procédure)***(Direction Générale Adjointe Ressources – Jean-Noël Clain / Direction Achats, Approvisionnement et Réglementation / Service Logistique – Frédéric Poreaux)***Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 28 août 2025**

Un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition et la livraison de fournitures de quincaillerie a été lancé le 1er avril 2025.

Il s'agit d'une seconde procédure pour la fourniture et la livraison de visserie, de serrurerie, de matériaux de cloisonnement, de matériel de jardinage, de plomberie, de manutention de rangement, et de consommables divers nécessaires à la maintenance des bâtiments communaux et de fonctionnement des services.

Les besoins se décomposent en onze lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation	Note
01	Serrurerie de bâtiment IT 577813	Objet de cette affaire
02	Fermetures et ferrures	Objet de cette affaire
03	Quincaillerie et consommables	Objet de cette affaire
04	Visserie et fixations	Objet de cette affaire
05	Cloisonnement, étanchéité et isolation	Déjà attribué le 27/02/2025
06	Matériel électroportatif	Déjà attribué le 27/02/2025
07	Consommables électroportatifs	Objet de cette affaire
08	Outillage à main	Déjà attribué le 27/02/2025
09	Plomberie	Déjà attribué le 27/02/2025
10	Clôtures et accessoires de jardin	Déjà attribué le 27/02/2025
11	Manutention et rangement	Déjà attribué le 27/02/2025

Les fournitures prendront la forme d'accords-cadres à bons de commande, conclus pour une durée d'un an à compter de la notification et reconductibles tacitement par période annuelle dans la limite de trois années complémentaires.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-3, R.2162-4 2° à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Eu égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La Commission d'Appel d'Offres a décidé le 12 juin 2025, au vu du rapport d'analyse, de procéder aux attributions suivantes :

Lot(s)	Désignation	Attributaire	Maximum € HT
02	Fermetures et ferrures	<i>CASTOR S.A.S</i> <i>149 rue des Poinsétias PK17 –</i> <i>97430 TAMPON</i> <i>SIRET 391 229 440 00014 APE</i> <i>517Z</i>	55 000,00 €
03	Quincaillerie et consommables	<i>CASTOR S.A.S</i> <i>149 rue des Poinsétias PK17 –</i> <i>97430 TAMPON</i> <i>SIRET 391 229 440 00014 APE</i> <i>517Z</i>	70 000,00 €
04	Visserie et fixations	<i>CASTOR S.A.S</i> <i>149 rue des Poinsétias PK17 –</i> <i>97430 TAMPON</i> <i>SIRET 391 229 440 00014 APE</i> <i>517Z</i>	50 000,00 €
07	Consommables électroportatifs	<i>VIS BOULONS DISTRIBUTION</i> <i>13 RUE GARIEL DE</i> <i>KERVEGEN 97490 Saint-Denis</i> <i>Vbd974@orange.fr</i> <i>Numéro de SIRET</i> <i>34971471700049 APE 4674A</i>	50 000,00 €

Les lots 5, 6, 8, 9, 10 et 11 ont été attribués en séance du 27 février 2025 par le Conseil municipal.

Le lot 1 a été déclaré infructueux en l'absence de pli.

Les fournitures commandées pour les besoins de la Commune sont financées sur fonds propres communaux.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 011, article 60632 dans la limite des crédits disponibles.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'attribution desdits accords-cadres avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres,
- d'autoriser le maire à signer lesdits marchés, tout document administratif, technique et financier relatif à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,